

Le Président du tribunal administratif de Rouen :

VU le code général des impôts et le livre des procédures fiscales

VU l'arrêté du Président du Tribunal administratif de Rouen, en date du 30 juillet 2014 ;

DECIDE

<u>Article 1</u>^{er}: Monsieur Patrick MINNE, président du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, est désigné pour présider la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires de l'Eure en ce qui concerne la séance des Bénéfices Agricoles de l'année 2015.

<u>Article 2</u>: La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département de l'Eure.

Rouen, le 20 mai 2015

Mireille HEERS